

RÉSEAU NATIONAL DE RECHERCHE CLINIQUE EN INFECTIOLOGIE (RENARCI)

JNI, 13 juin 2013



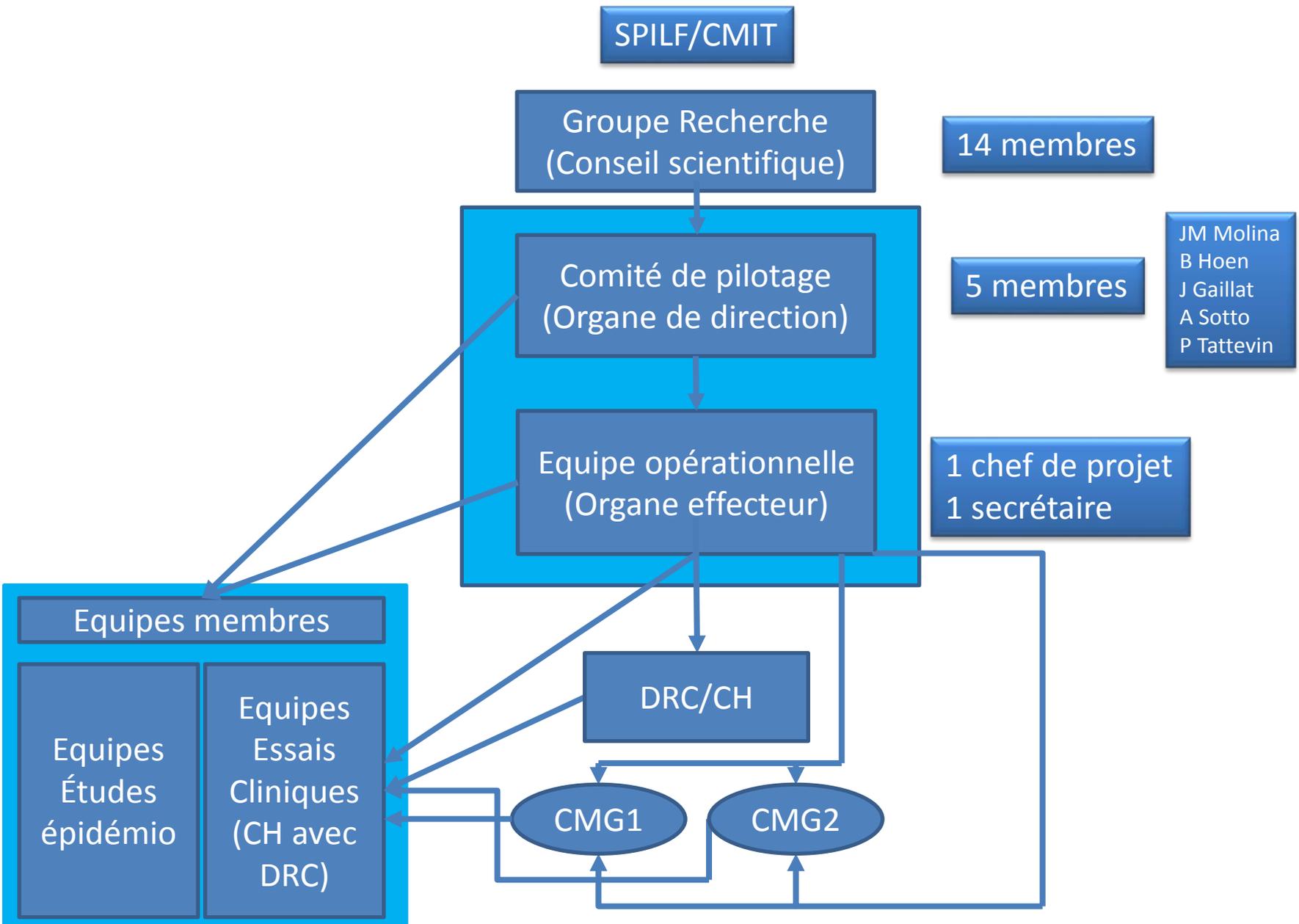
Les étapes fondatrices

01/2012	Sur proposition de JM Molina, SPILF/CMIT lancent une réflexion en vue de la création d'un "réseau" de recherche clinique en infectiologie et mandatent B Hoen pour faire des propositions
06/2012	Présentation d'un avant-projet (objectifs, charte, modalités de fonctionnement) aux AG de la SPILF et du CMIT
07/2012	Participation du RENARCI au consortium INCRAID (devenu COMBACTE), lauréat de l'appel à projets du call 6 de l'IMI
11/2012	Approbation de la charte du RENARCI par les CA de SPILF et CMIT
12/2012	Création du comité de pilotage du RENARCI, issu du groupe recherche SPILF/CMIT
01/2013	Le RENARCI répond à l'appel à projets du CeNGEPS
04/2013	Le dossier du RENARCI est retenu par le CeNGEPS (financement partiel)
05/2013	Demande de financement complémentaire à SPILF, CMIT et IMMI

Objectifs du RENARCI

- Optimiser la capacité de notre discipline à répondre à des appels à projets de recherche (PHRC, industrie, institutions européennes, Innovative Medicines initiative (IMI))
- Conduire des projets collaboratifs de recherche "académique" et translationnelle
- Conduire dans des conditions optimisées des essais thérapeutiques de l'industrie pharmaceutique (études de phase I à III) dans le champ des anti-infectieux (vaccins exclus)
- Suivre l'usage d'anti-infectieux récemment commercialisés (études de phase IV)
- Mettre en œuvre "en urgence" des projets de recherche opérationnelle en situation de crise infectieuse ou d'infection émergente

Organigramme fonctionnel du RENARCI



Financement du RENARCI

- Année 1 (lancement)
 - CeNGEPS (65 000 €)
 - SPILF/CMIT
 - IMMI
- Année 2
 - Vraisemblable maintien du soutien du CeNGEPS
 - Maintien souhaité du soutien de SPILF, CMIT, IMMI
 - Autre source de financement (% par projet)
- Année 3
 - Arrêt vraisemblable du soutien du CeNGEPS
 - Autonomisation progressive...

Champ d'action et apports du RENARCI

- Tous les champs de l'infectiologie, sauf ceux qui sont couverts par l'ANRS et le REIVAC
- Le financement du CENGEPS nous oblige à nous mobiliser sur les essais industriels (critère principal d'évaluation : capacité d'inclusion dans les essais)
- Le RENARCI homogénéisera et simplifiera les démarches administratives des centres investigateurs (conventions et relations avec les DRC et promoteurs, ANSM,)
- Suggestion : identifier pour chaque projet un coordinateur français
-

Place du RENARCI dans la maturation d'un projet de recherche

- Encourager les initiatives de soumission de projets "jeunes"
- Apporter une aide dans la rédaction d'un projet/dossier aux équipes qui le demanderaient
- Ne pas imposer un parcours stérilisant pour des projets déjà bien "mûrs"
- Reconnaître et respecter toujours la "propriété intellectuelle" des individus/structures soumettant un projet à discussion/évaluation
- Labelliser un projet avant soumission à un organisme financeur (PHRC notamment)

Les étapes à venir

Eté 2013	Le recrutement d'un chef de projet et d'un secrétaire. Installation de l'équipe opérationnelle dans les locaux de l'hôpital Saint-Louis
	Envoi de la charte du RENARCI aux sites participants au projet COMBACTE
09/2013	Création d'une « page Web » RENARCI sur www.infectiologie.com et mise en ligne de la charte du RENARCI et du document d'engagement
T4/2013	Diffusion de l'information sur la constitution du réseau aux industriels du médicament et du diagnostic (plaquette d'information, web, ...) Préparation des outils de recueil, en collaboration avec toutes personnes/structures ressources utiles (DIM, centres de pharmacovigilance, autres, ...)
	Réunion de lancement (physique ou Web) du RENARCI